



Alain CARLES

*Expert-Comptable - Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie des Conseils et Experts financiers*

LE MOUTIER NOTRE DAME

ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF REGIE PAR LA LOI DU 1^{ER} JUILLET 1901

SIEGE SOCIAL : Lieu dit « Le Moutier Notre Dame » BP 10

46120 LACAPELLE MARIVAL

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Assemblée Générale Ordinaire d'approbation des comptes clos au
31 décembre 2018

Handwritten text, possibly a signature or date, located at the bottom left of the page.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Assemblée Générale Ordinaire d'approbation des comptes clos au
31 décembre 2018

Aux adhérents,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 5 juillet 2012, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association LE MOUTIER NOTRE DAME relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatif à la justification de nos appréciations nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

AUDIT EURO CONSEIL
Alain CARLES

EXPERT COMPTABLE D.P.L.E. - Commissaire aux Comptes
76, rue Saint Jean - 31130 BALMA
Tél. 05 62 57 33 33 - Fax 05 62 57 33 44
E-mail : contact@auditeuroconseil.com

Règles et principes comptables

L'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des opérations.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Estimations comptables

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par l'association décrites dans l'annexe concernant les éléments d'estimation significatifs des comptes annuels, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes.

Conclusion

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

AUDIT EURO CONSEIL
Alain CARLES

EXPERT COMPTABLE D.P.L.E. Commissaire aux Comptes
76, rue Saint Jean - 31130 BALMA
Tél. 05 62 57 33 33 - Fax 05 62 57 33 44
E-mail : contact@auditeuroconseil.com

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments

AUDIT EURO CONSEIL

Alain CARLES

EXPERT COMPTABLE D.P.L.E. - Commissaire aux Comptes
76, rue Saint Jean - 31130 BALMA
Tél. 05 62 57 33 33 - Fax 05 62 57 33 44
E-mail : contact@auditeuroconseil.com

collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Balma, le 21 juin 2019

Le Commissaire aux Comptes
Pour la SARL AUDIT EURO CONSEIL

A. CARLES

AUDIT EURO CONSEIL

Alain CARLES

EXPERT COMPTABLE D.P.L.B. - Commissaire aux Comptes
76, rue Saint Jean - 31130 BALMA
Tél. 05 62 57 33 33 - Fax 05 62 57 33 44
E-mail : contact@auditeuroconseil.com

BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
	Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et de développement						
Concessions, Brevets et droits similaires						
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions	3 584 915.81	2 109 116.74	1 475 799.07	1 570 222.69	94 423.62	6.01
Installations techniques Matériel et outillage	129 659.74	127 814.56	1 845.18	4 424.18	2 579.00	58.29
Autres immobilisations corporelles	399 229.86	345 054.63	54 175.23	48 982.56	5 192.67	10.60
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)						
Participations mises en équivalence						
Autres participations	21.00		21.00		21.00	
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés	1 711.50		1 711.50	1 711.50		
Prêts						
Autres immobilisations financières						
Total I	4 115 537.91	2 581 985.93	1 533 551.98	1 625 340.93	91 788.95	5.65
Comptes de liaison Total II						
Stocks et en cours						
Matières premières, approvisionnements	1 449.38		1 449.38	1 075.78	373.60	34.73
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances (3)						
Créances usagers et comptes rattachés	220 664.80	44 236.96	176 427.84	166 009.06	10 418.78	6.28
Autres créances	41 579.47		41 579.47	35 729.92	5 849.55	16.37
Valeurs mobilières de placement	20 180.99		20 180.99	20 176.64	4.35	0.02
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	720 927.74		720 927.74	570 520.82	150 406.92	26.36
Charges constatées d'avance (3)	3 519.37		3 519.37	5 868.57	2 349.20	40.03
Total III	1 008 321.75	44 236.96	964 084.79	799 380.79	164 704.00	20.60
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
Primes de remboursement des obligations (V)						
Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	5 123 859.66	2 626 222.89	2 497 636.77	2 424 721.72	72 915.05	3.01

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2018	Exercice N-1 31/12/2017	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres				
	Fonds associatifs sans droit de reprise	308 926.63	304 691.31	4 235.32	1.3
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	171 005.55	171 005.55		
	Report à nouveau		68 661.81	68 661.81	100.00
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	162 317.46	103 885.45	58 432.01	56.2
	Autres fonds associatifs				
	Fonds associatifs avec droit de reprise :				
	Apports				
	Legs et donations				
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs	63 154.10	102 613.06	39 458.96	38.45
	Ecarts de réévaluation				
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	11 679.20	23 368.22	11 689.02	50.0
	Provisions réglementées				
	Droit des propriétaires				
	Total I	27 078.52	177 706.96	150 628.44	84.7
	Comptes de liaison				
	Total II				
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges	92 884.00	117 397.00	24 513.00	20.8
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement				
	Fonds dédiés sur autres ressources				
	Total III	92 884.00	117 397.00	24 513.00	20.8
DETTES (1)	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	2 005 404.35	2 151 415.80	146 011.45	6.7
	Emprunts et dettes financières divers				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	79 198.07	62 652.45	16 545.62	26.41
	Dettes fiscales et sociales	316 220.19	225 194.45	91 025.74	40.42
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	31 008.68	45 768.98	14 760.30	32.25
	Instruments de trésorerie				
	Produits constatés d'avance				
Comptes de Régularisation	Total IV	2 431 831.29	2 485 031.68	53 200.39	2.1
	Ecarts de conversion passif				
	TOTAL GENERAL (I-II+III+IV+V)	2 497 636.77	2 424 721.72	72 915.05	3.01

(1) Dont à plus d'un an

Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

2 431 831.29 479 627.00

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de Biens et Services	2 812 142.80		2 619 138.90		193 003.90	7.37
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	6 000.00		6 888.54		888.54	12.90
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	149 020.59		141 211.46		7 809.13	5.53
Collectes						
Cotisations	100.00		170.00		70.00	41.18
Autres produits	61.02		876.86		815.84	93.04
Total I	2 967 324.41		2 768 285.76		199 038.65	7.19
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)	373.60		524.62		898.22	171.21
Autres achats et charges externes	649 368.58		537 688.68		111 679.90	20.77
Impôts, taxes et versements assimilés	126 256.12		123 132.94		3 123.18	2.54
Salaires et traitements	1 408 397.82		1 373 399.32		34 998.50	2.55
Charges sociales	409 688.37		381 260.48		28 427.89	7.46
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	114 351.79		117 619.15		3 267.36	2.78
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions	44 236.96		41 667.34		2 569.62	6.17
Pour risques et charges : dotations aux provisions						
Subventions accordées par l'association						
Autres charges (2)	745.42		14 921.56		14 176.14	95.00
Total II	2 752 671.46		2 590 214.09		162 457.37	6.27
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	214 652.95		178 071.67		36 581.28	20.54
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

AUDIT EURO CONSEIL
Alain CARLES

EXPERT COMPTABLE D.P.L.E. Commissaire aux Comptes
 76, rue Saint Jean - 31130 BALMA
 Tél: 05 62 57 33 33 - Fax 05 62 57 33 44
 E-mail : contact@auditeuroconseil.com

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2018 12	31/12/2017 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations	2 236.76	2 302.50	65.74	2.8
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	2 236.76	2 302.50	65.74	2.8
Charges financières				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	90 774.27	96 722.67	5 948.40	6.1
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	90 774.27	96 722.67	5 948.40	6.1
2. Résultat financier (V-VI)	88 537.51	94 420.17	5 882.66	6.23
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	126 115.44	83 651.50	42 463.94	50.7
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		1 719.93	1 719.93	100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital	11 689.02	11 689.02		
Reprises sur provisions et transferts de charges	24 513.00	6 825.00	17 688.00	259.1
Total VII	36 202.02	20 233.95	15 968.07	78.92
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	36 202.02	20 233.95	15 968.07	78.92
Impôts sur les bénéfices (IX)				
Total des produits (I+III+V+VII)	3 005 763.19	2 790 822.21	214 940.98	7.7
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	2 843 445.73	2 686 936.76	156 508.97	5.8
Solde intermédiaire	162 317.46	103 885.45	58 432.01	56.2
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				
- Engagements à réaliser sur ressources affectées				
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	162 317.46	103 885.45	58 432.01	56.25

AUDIT EURO CONSEIL
Alain CARLÈS

EXPERT COMPTABLE D.P.L.E. - Commissaire aux Comptes
76, rue Saint Jean - 31130 BALMA
Tél. 05 62 57 33 33 - Fax 05 62 57 33 44
E-mail : contact@auditeuroconseil.com

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 497 636.77 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 2 967 324.41 Euros et dégageant un excédent de 162 317.46 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Changement de méthode

Aucun changements de méthode de présentation n'est survenu au cours de l'exercice.

Les coûts des frais accessoires relatifs à l'acquisition de ces valeurs mobilières de placement n'ont pas été intégrés.

Il n'existe pas d'immobilisation décomposable.

A compter de cet exercice les amortissements sont pratiqués sur la durée d'utilisation.

AUDITEURO CONSEIL
Alain CARLES
EXPERT COMPTABLE D.P.L.E. - Commissaire aux Comptes
76, rue Saint Jean - 31130 BALMA
Tél. 05 62 57 33 33 - Fax 05 62 57 33 44
E-mail : contact@auditeuroconseil.com

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction de la taxe sur les salaires le montant du CITS, soit 30.821 €.

L'association a consacré l'intégralité de la somme au financement du fonds de roulement.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations générales agencements aménagements des constructions	3 584 916		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	129 660		
Installations générales agencements aménagements divers	96 201		6 750
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	206 035		
Emballages récupérables et divers	74 452		15 792
Immobilisations corporelles en cours			6 131
TOTAL	4 091 264		28 672
Autres participations			21
Autres titres immobilisés	1 712		
TOTAL	1 712		21
TOTAL GENERAL	4 092 975		28 693

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations générales agencements aménagements constr.			3 584 916	3 584 916
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			129 660	129 660
Installations générales agencements aménagements divers			102 951	102 951
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			206 035	206 035
Emballages récupérables et divers		0-	90 244	90 244
Immobilisations corporelles en cours	6 131	0-		
TOTAL	6 131	0-	4 113 805	4 113 805
Autres participations			21	21
Autres titres immobilisés			1 712	1 712
TOTAL			1 733	1 733
TOTAL GENERAL	6 131	0-	4 115 538	4 115 538

AUDIT EURO CONSEIL**Alain CARLES**

EXPERT COMPTABLE D.P.L.E. - Commissaire aux Comptes
 76, rue Saint Jean - 31130 BALMA
 Tél. 05 62 57 33 33 - Fax 05 62 57 33 44
 E-mail : contact@auditeuroconseil.com

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements constr.	2 014 693	94 424	0	2 109 117
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	125 236	2 579		127 815
Installations générales agencements aménagements divers	73 086	6 832		79 918
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	203 286	1 347		204 632
Emballages récupérables et divers	51 334	9 171		60 504
TOTAL	2 467 634	114 352	0	2 581 986
TOTAL GENERAL	2 467 634	114 352	0	2 581 986

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.constr.	94 424				
Instal.techniques matériel outillage indus.	2 579				
Instal.générales agenc.aménag.divers	6 832				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 347				
Emballages récupérables et divers	9 171				
TOTAL	114 352				
TOTAL GENERAL	114 352				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	117 397	92 884	117 397		92 884
TOTAL	117 397	92 884	117 397		92 884

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	41 667	44 237	41 667		44 237
TOTAL	41 667	44 237	41 667		44 237
TOTAL GENERAL	159 064	137 121	159 064		137 121
Dont dotations et reprises d'exploitation exceptionnelles		44 237	41 667 24 513		

AUDIT EURO CONSEIL
Alain CARLES

EXPERT COMPTABLE D.P.L.E. - Commissaire aux Comptes
76, rue Saint Jean - 31130 BALMA
Tél. 05 62 57 33 33 - Fax 05 62 57 33 44
E-mail : contact@auditeuroconseil.com

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Clients douteux ou litigieux	46 844	46 844	
Autres créances clients	173 821	173 821	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	12 153	12 153	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	25 322	25 322	
Débiteurs divers	4 104	4 104	
Charges constatées d'avance	3 519	3 519	
TOTAL	265 764	265 764	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	2 005 404	152 213	544 937	1 308 254
Fournisseurs et comptes rattachés	79 198	79 198		
Personnel et comptes rattachés	185 967	185 967		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	100 432	100 432		
Autres impôts taxes et assimilés	29 821	29 821		
Autres dettes	31 009	31 009		
TOTAL	2 431 831	578 640	544 937	1 308 254
Emprunts remboursés en cours d'exercice	146 011			

Les emprunts de 500 KE et de 2.700 Ke du Crédit Agricole sont cautionnés par la Mairie et le Conseil Général du Lot.

Le solde du capital restant dû des deux emprunts au 31.12.2018 s'élève à 2.005.404 €

Variation des fonds propres

Cf Feuille Annexe intitulée Variation Fonds Associatifs

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	45,30,15, 5 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	7 ans
Installations techniques	Linéaire	15 et 20 ans
Matériels et outillages	Linéaire	4 et 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	1 et 3 ans
Mobilier	Linéaire	5, 10 et 20 ans

AUDIT EURO CONSEIL
Alain CARLES

EXPERT COMPTABLE D.P.L.E. Commissaire aux Comptes
76, rue Saint Jean - 31130 BALMA
Tél. 05 62 57 33 33 - Fax 05 62 57 33 44
E-mail : contact@auditeuroconseil.com

Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Les coûts des frais accessoires relatifs à l'acquisition de ces immobilisations n'ont pas été intégrés dans les valeurs immobilisées.

Evaluation des matières et marchandises

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits et en cours

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Dépréciation des stocks

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Les coûts des frais accessoires relatifs à l'acquisition de ces valeurs mobilières de placement n'ont pas été intégrés.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

AUDIT EURO CONSEIL
Alain CARLES

EXPERT COMPTABLE D.P.L.E. - Commissaire aux Comptes
76, rue Saint Jean - 34130 BAI MA
Tél. 05 62 57 33 33 - Fax 05 62 57 33 44
E-mail : contact@auditeuroconseil.com

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	15 875
Total	15 875

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	34 975
Dettes fiscales et sociales	137 768
Total	172 743

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	3 519
Total	3 519

Subventions d'équipement

Le montant des subventions est de 233.780 Euros

La quote-part virée au compte de résultat s'élève à 11.689 Euros

Les subventions sont amorties à hauteur de 222.101 Euros.

AUDIT EURO CONSEIL
Alain CARLES

EXPERT COMPTABLE D.P.L.E. - Commissaire aux Comptes
 76, rue Saint Jean - 31130 BALMA
 Tél. 05 62 57 33 33 - Fax 05 62 57 33 44
 E-mail : contact@auditeuroconseil.com

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas communiquée pour le motif suivant: comme seule la directrice est concernée, cette indication conduirait à donner une information individuelle.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Engagements financiers****Engagements donnés**

Cf Etat des échéances des dettes

Engagements reçus

Cf Etat des échéances des dettes

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

La provision comptabilisée se limite à la provision des salariés de plus de 58 ans.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	57 513
60 à 64 ans	1 à 5 ans	35 371
55 à 59 ans	6 à 10 ans	78 849
45 à 54 ans	11 à 20 ans	127 289
35 à 44 ans	21 à 30 ans	14 603
moins de 35 ans	plus de 30 ans	164
Engagement total		313 789

Hypothèses de calculs retenues

- Départ à la retraite à l'âge de 67 ans
- Taux de revalorisation: 1.75%
- Taux d'actualisation : 1.00 %
- Taux de pérennité: 0-26: 0 %
27-31: 10 %
32-36: 30 %
37-41: 50 %
42-46: 80 %
46-51: 90 %
52-67: 100 %

AUDIT EURO CONSEIL
Alain CARLES

EXPERT COMPTABLE D.P.L.E. - Commissaire aux Comptes
76, rue Saint Jean - 31130 BALMA
Tél. 05 62 57 33 33 - Fax 05 62 57 33 44
E-mail : contact@auditeuroconseil.com

TABEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

Numéro	Intitulé	31/12/2017	DIMINUTION	AUGMENTATION	31/12/2018
10200000	FONDS ASSOCIATIF	304 691,31	4 235,32		308 926,63
10682000	SOINS - EXCEDENT AFF. INVEST.	-30 000,00			-30 000,00
10685000	SOINS - RESERVE TRESORERIE	-112 519,84			-112 519,84
10686300	HEBERGEMENT - RESERVE COMPENS.	-28 485,71			-28 485,71
11032016	SOINS - RES. 2016 NON AFFECTE	-48 873,56	48 873,56		0,00
11520014	HEBERGEMENT - RESULTAT 2014	14 459,76		14 459,76	
11520015	HEBERGEMENT - RESULTAT 2015	-17 167,56	14 459,76		-2 707,80
11520017	HEBERGEMENT - RESULTAT 2017			9 935,32	-9 935,32
11520914	DEPENDANCE - RESULTAT 2014	67 623,27		30 326,65	37 296,62
11520915	DEPENDANCE - RESULTAT 2015	11 797,38		500,00	11 297,38
11520916	DEPENDANCE - RESULTAT 2016	25 900,21			25 900,21
11520917	DEPENDANCE - RESULTAT 2017		1 303,01		1 303,01
11932015	RAN DEFICITAIRE - SOINS - 2015	117 535,37		117 535,37	
12000000	RESULTAT 2018			162 317,46	-162 317,46
15310000	PROVISION IND. DEPART RETRAITE	-117 397,00	24 513,00		-92 884,00
		187 563,63	93 384,65	335 074,56	-54 126,28

AUDIT EURO CONSEIL

Alain CARLES

EXPERT COMPTABLE D.P.L. - Commissaire aux Comptes
 76, rue Saint Jean - 31130 BALMA
 Tél. 05.62.57 33 33 - Fax 05 62 57 33 44
 E-mail : contact@auditeuroconseil.com